Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 décembre 2022

Intervention de **Amélie Germain**

Délibération 6 : Carré international

Mes chers collègues, mesdames, messieurs,

Le 14 octobre dernier, le président du Carré international, ex-Office municipal des Relations Internationales et des Jumelages a démissionné de ses fonctions.

En tant que membre du CA, nous l'avons appris le 21 octobre dans un mail de modification de l'Ordre du jour du CA prévu 3 jours après. Dans ce même mail, nous apprenions le souhait de mobilité de la directrice du Carré international. Lors de ce CA, il est apparu que le départ de la directrice était prévu le 7 novembre 2022, soit 2 semaines après, pour prendre ses fonctions de chargée d'organisation des Olympiades des Villes Jumelles au sein de la mairie de Saint-Herblain. Le délai de préavis de 3 mois qui aurait permis de recruter un ou une remplaçante et d'opérer une passation des dossiers n'a donc pas été appliqué.

J'ai interrogé le bureau sur ce départ plus que précipité de la directrice qui met en grosses difficultés l'organisation du Carré international. Des membres du bureau m'ont répondu que comme il s'agissait d'une demande de la mairie de solliciter la directrice pour les Olympiades, le Carré international n'avait pas vraiment le choix.

Ainsi, on a le sentiment que la Ville a « pioché » dans le Carré international pour récupérer un personnel compétent et opérationnel pour son projet d'Olympiades au détriment d'une structure déjà fragilisée par le non remplacement du départ en retraite de la secrétaire administrative en septembre dernier, poste mis à disposition par la Ville, et la démission du président.

Par ailleurs, malgré le discours de la mairie sur la volonté d'accompagner le Carré international sur cette phase de « transition » qui ressemble davantage à une « crise », comme c'est le cas dans d'autres structures associatives de la ville, j'observe que la mairie a laissé une situation RH difficile s'enliser et laisse peu de place aux échanges sur les questions statuts et RH (remplacement du poste de secrétaire, remplacement du poste de directeur…).

Le groupe Saint-Herblain en Commun apporte donc son soutien au Carré international, acteur engagé de la solidarité, dont le travail des bénévoles, intervenants notamment dans les établissements scolaires, est essentiel à la reconnaissance des identités et à l'ouverture à la culture des autres.